



# Nouveau cycle de mutations pour 2014

## Campagne de vœux

Dépôt des demandes entre mi-décembre 2013 et mi-janvier 2014 sur agora vœux - nombre de vœux illimités

### Nombre de mouvements

**1 mouvement en septembre 2014 et 1 mouvement complémentaire en début d'année 2015**

1 mouvement spécifique sur postes au 1er juillet.

Niveau d'affectation nationale	FF	GP
C ET B	Direction: DRFIP, DDFIP ou direction spécialisée : DISI, DIRCOFI	Direction : DRFIP, DDFIP ou direction spécialisée : DISI
	RAN : résidence d'affectation nationale	RAN : résidence d'affectation nationale
C	Métiers : Direction / Filière Fiscale/ ALD	Métiers : Direction /Gestion des comptes publics / ALD
B	Métiers : FIPER /FIPRO/ Service de Publicité Foncière /ALD ou structure : Direction, EDRA, BCR	Métiers : Direction / Gestion des comptes publics / Direction  ALD

**Priorités : La part des prioritaires est à 50 % des apports au département**

Rapprochement handicapés/enfant, handicapé : **Priorité absolue**

Rapprochements de conjoints, /pacsés/concubins - Rapprochement originaire DOM

Rapprochement lieu de résidence enfants en cas de séparation

### Critère de classement des vœux

**Interclassement intégral des grades selon l'indice** + bonification par enfant à charge et bonification région Île de France

Suppression des demandes de réintégration , dépôt d'une demande de mutation, prioritaire ou pour convenance personnelle

**Délai de séjour : 1 an**

### Annulation d'une demande ou refus de mutation

Annulation totale possible avant la publication du projet de mouvement,

A l'issue du projet de mouvement et avant la fin des débats en CAP nationale, elle est acceptée si le motif est reconnu comme valable.

## Règles de première affectation

Interclassement des promus de C en B par concours ou liste d'aptitude avec les titulaires selon l'ancienneté administrative dans le nouveau corps.

Les stagiaires externes, n'ayant pas de services antérieurs, seront départagés selon leur rang au concours.

**FO DGFIP est la seule organisation à revendiquer deux vrais mouvements sur l'année et le droit au retour dans leur département d'origine pour les promus de C en B issus des concours et promotions internes.**

**FO DGFIP revendique un classement des prioritaires à l'ancienneté du fait générateur (date du mariage, PACS, naissance enfant...)**

RETROUVEZ **FO DGFIP** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfip>



@fodgfip